

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'environnement, de  
l'énergie et de la mer, en charge des  
relations internationales sur le climat

Arrêté du [ ]

**fixant les modalités d'attribution et les montants de la part « Etudes et exploitation »,  
versée aux ingénieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile, visée à l'article  
15 du décret n°..... du..... fixant le régime indemnitaire technique simplifié  
applicable aux corps techniques de la direction générale de l'aviation civile**

NOR : [...]

**La ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations  
internationales sur le climat, le ministre des finances et des comptes publics et la  
ministre de la fonction publique,**

Vu le décret n° 71-917 du 8 novembre 1971 modifié relatif au statut particulier du  
corps des ingénieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile ;

Vu le décret n°..... du..... fixant le régime indemnitaire technique simplifié  
applicable aux corps techniques de la direction générale de l'aviation civile,

**Arrêtent :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Les ingénieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe normale peuvent  
bénéficier de la part « Etudes et exploitation » visée à l'article 15 du décret du .... susvisé  
conformément au tableau ci-dessous :

Echelons	Montant actuel au 01/07/2016
11e	1210,48
10e	1166,14
9e	1131,45
8e	1077,48
7e	1023,51
6e	965,68
5e	907,86
4e	846,18
3e	824,97
2e	797,99
1er	713,18

## Article 2

Les ingénieurs principaux des études et de l'exploitation de l'aviation civile peuvent bénéficier de la part « Etudes et exploitation » visée à l'article 15 du décret du .... susvisé conformément au tableau ci-dessous :

Echelons	Montant actuel au 01/07/2016
A partir du 6°	1341,55
5°	1274,09
4°	1187,35
3°	1098,68
2°	1006,16
1 <sup>er</sup>	915,57

## Article 3

Les ingénieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile hors classe peuvent bénéficier d'un montant mensuel de 1341,55 euros au titre de la part « Etudes et exploitation » visée à l'article 15 du décret n°... susvisé.

#### Article 4

Le directeur général de l'aviation civile est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le [ ].

La ministre de l'environnement,  
de l'énergie et de la mer, chargée  
des relations internationales  
sur le climat,  
Pour la ministre et par délégation :

[fonction],  
[Initiale du prénom + NOM]

Le ministre des finances  
et des comptes publics,  
Pour le ministre et par délégation :

[fonction],  
[Initiale du prénom + NOM]

La ministre de la fonction publique,  
Pour la ministre et par délégation :

[fonction],  
[Initiale du prénom + NOM]